

# Le DROIT OUVRIER

**DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE**

## Sommaire

## DOCTRINE

Colloque de l'Institut du Travail de Bordeaux – 2 mars 2018

### LES PÉRIMÈTRES D'APPLICATION DU DROIT DU TRAVAIL

**Cyril Wolmark** : La caractérisation de l'établissement

**Christophe Radé** : L'unité économique et sociale conventionnelle

**Laurence Pécaut-Rivolier** : L'unité économique et sociale judiciaire

**Fabienne Jault-Seseke** : L'entreprise transnationale : quelle réalité ?

**Magali Gadrat** : Le groupe de sociétés : quelle(s) définition(s) ?

**Jérôme Porta** : La branche professionnelle : déconstruction et restructuration

**Sébastien Tournaux** : Le territoire, un espace de dialogue social à conquérir

**Frédéric Géa** : Vers une théorie des périmètres en droit du travail ?

## JURISPRUDENCE

Contestation des expertises CHSCT : fallait-il estimer que le juge est saisi au jour de la délivrance de l'assignation ?

**Cour de cassation (Ch. Soc.) 6 juin 2018** - note de Jérémie Jardonnet (p. 602)

Le tribunal d'un traité d'investissement n'est pas une juridiction au sens du droit de l'Union européenne

**CJUE (Grande Chambre) 6 mars 2018** - Note Michèle Bonnechère (p. 606)

Exclusion du plancher d'indemnité de licenciement fondée sur l'effectif : non-conformité au Pacte international des droits civils et politiques

**Conseil de prud'hommes de Nîmes (départage) 5 février 2018** - Note Jérôme Borzakian (p. 610)



## Doctrines

Colloque de l'Institut du Travail de Bordeaux - 2 mars 2018

**LES PÉRIMÈTRES D'APPLICATION DU DROIT DU TRAVAIL**Coordination : **Gilles Auzero**, Professeur à l'Université de Bordeaux**I. L'entreprise : regroupements et démembrements**

<b>La caractérisation de l'établissement</b> par <b>Cyril Wolmark</b> , Professeur à l'Université Paris Nanterre, IRERP .....	533
<b>L'Unité économique et sociale conventionnelle</b> par <b>Christophe Radé</b> , Professeur à l'Université de Bordeaux .....	543
<b>L'Unité économique et sociale judiciaire</b> par <b>Laurence Pécaut-Rivolier</b> , Conseillère à la Cour de cassation .....	548
<b>L'entreprise transnationale, quelle réalité ?</b> par <b>Fabienne Jault-Seseke</b> , Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin (Paris-Saclay) .....	551
<b>Le groupe de sociétés : quelle(s) définition(s) ?</b> par <b>Magali Gadrat</b> , Maître de conférences à l'Université Paris XIII .....	556

**II. Au-delà de l'entreprise**

<b>La branche professionnelle : déconstruction et restructuration</b> par <b>Jérôme Porta</b> , Professeur à l'Université de Bordeaux, Comptrasec UMR 5114 .....	570
<b>Le territoire, un espace de dialogue social à conquérir</b> par <b>Sébastien Tournaux</b> , Professeur à la Faculté de droit de Bordeaux, COMPTRASEC UMR CNRS 5114 .....	587

**Synthèse du colloque**

<b>Vers une théorie des périmètres en droit du travail ?</b> par <b>Frédéric Géa</b> , Professeur à la Faculté de droit de Nancy, Université de Lorraine .....	594
--	-----

## Jurisprudence

CHSCT – Expertise – Recours – Contestation de la nécessité de l'expertise – Saisine du juge judiciaire dans un délai de 15 jours à compter de la délibération du comité – Date de saisine du juge étant la date de l'assignation et non pas la date de remise au greffe d'une copie de l'acte d'assignation.

<b>Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 6 juin 2018 (p. n° 17-17.594, Publié)</b> .....	602
<b>Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 6 juin 2018 (p. n° 16-28.026, Publié)</b> .....	602
Note <b>Jérémy Jardonnet</b> , Avocat au Barreau de Paris .....	603

DROIT SOCIAL EUROPÉEN – Traité bilatéral d'investissement – Disposition permettant à un investisseur d'un État contractant de saisir un tribunal arbitral en cas de litige avec l'autre État contractant – Réforme du système de santé slovaque contestée par un groupe d'assureurs néerlandais – Tribunal arbitral ne pouvant être considéré comme une juridiction d'un des États membres visée par le TFUE – Opposition du droit de l'Union à la disposition en cause.

<b>CJUE (Grande Chambre) 6 mars 2018</b> .....	606
Note <b>Michèle Bonnechère</b> .....	608

LICENCIEMENT – Indemnités – Licenciement abusif - Salarié d'une entreprise employant habituellement moins de onze salariés – Art. L. 1235-5 du Code du travail dans sa version en vigueur jusqu'au 24 septembre 2017 excluant l'application du plancher de six mois de salaire – Dispositions non conformes à l'art. 26 du Pacte international des droits civils et politiques (PIDCP) prohibant les discriminations – Dispositions devant être écartées – Application du plancher de six mois de salaire.

**CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE NÎMES (départage) 5 février 2018 (RG n° F14/01160)** ..... 610

Note **Jérôme Borzakian**, Avocat au Barreau de Paris ..... 615



## LE GUIDE DES ÉLECTIONS DANS L'ENTREPRISE

**Premières  
élections  
au CSE**

LES ÉLECTIONS  
DANS  
L'ENTREPRISE



**La négociation du protocole  
électoral, l'organisation matérielle  
du scrutin, le contentieux électoral,  
la protection des candidats et élus, etc.**

### **APRÈS LES ORDONNANCES MACRON**

**Tout savoir sur les élections  
au Comité social et économique**

#### **SOMMAIRE**

Introduction : Voter et s'organiser  
Chapitre 1 : L'obligation d'organiser des élections  
Chapitre 2 : Le protocole d'accord préélectoral  
Chapitre 3 : Qui est électeur, qui est éligible  
Chapitre 4 : L'organisation matérielle des élections  
Chapitre 5 : Le déroulement des opérations électorales  
Chapitre 6 : Les suites des élections  
Chapitre 7 : La protection des candidats et des élus contre le licenciement  
Annexes :  
Modèle de protocole d'accord préélectoral  
Modèles de lettres  
Table alphabétique



## BULLETIN D'ABONNEMENT

(annuel, 12 numéros)

---

Nom : ..... Prénom : .....

Profession ou fonctions (facultatif) : .....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

---

Bulletin à retourner :

**DROIT OUVRIER - Service Abonnements**

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

*avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris*

Tarifs : France : ..... **105 euros**  
Étranger : ..... **137 euros**  
Adhérent CGT ou étudiant : ..... **82 euros**

---

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution,  
l'envoi de la jurisprudence à :

**de préférence par mail : [droitouvrier@cgt.fr](mailto:droitouvrier@cgt.fr),**

à défaut : Secteur DLAJ Droit Ouvrier 263 rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11